

**DELIBERATION RENOUVELLEMENT DU DIPLOME D'UNIVERSITE MEDECINE PALLIATIVE ET ACCOMPAGNEMENT
PORTE PAR L'UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024,**

Vu le Code de l'Education ;

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le Décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le Règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la Délibération du Conseil d'Administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'Université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme d'Université « Médecine Palliative et accompagnement » porté par l'UFR Médecine et Professions Paramédicales, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 7 octobre 2024

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DU Médecine Palliative et accompagnement

- Renouvellement -

UFR de rattachement : UFR Médecine et Professions Paramédicales
Etablissement(s) partenaire(s) : /
Responsable du diplôme : Virginie GUASTELLA
Validation à compter du : 24/09/2024
Validation accordée jusqu'à la fin : 2026-202
Délibération CFVU N° 2024-09-24_13

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Quand la maladie devient incurable, la continuité des soins implique une articulation personnalisée entre tous les acteurs sanitaires et sociaux, à domicile et en établissements de soin. Leur posture professionnelle nécessite des capacités d'accueil, d'écoute, de solidarité et d'ouverture couplées à des capacités techniques et relationnelles. Les professionnels doivent questionner de façon éthique leurs pratiques dans l'accompagnement de patients atteints dans leurs identités par des pathologies mortelles.

Cette formation se fonde sur le courant de la « pédagogie active » en référence au « référentiel de compétences intégré d'équipe pluri-professionnelle en médecine palliative » (SFAP, 2014). Les approches traditionnelles (centrées sur les contenus à exposer) sont insuffisantes lorsque l'on vise le développement de savoirs-agir complexes, transférables aux situations professionnelles réelles. Les apprenants sont accompagnés dans l'interactivité avec les enseignants pour qu'ils puissent se construire des compétences aptes ensuite à les faire évoluer dans les champs technique, relationnel et existentiel des soins palliatifs.

Les enseignants créent les conditions favorables à un engagement des apprenants dans des apprentissages en profondeur pour une pratique réflexive. Les différentes séquences de formation incitent les apprenants à s'engager de façon active et responsable dans leurs apprentissages : en sollicitant les connaissances antérieures, en visant la construction à la fois de connaissances déclaratives et de connaissances d'action.

Ce diplôme d'université a pour objectif pédagogique, de permettre aux apprenants :

- d'approfondir les connaissances et le savoir-faire dans le domaine des Soins Palliatifs. Améliorer et optimiser la prise en charge des patients en fin de vie, notamment à travers une meilleure évaluation et prise en charge des symptômes douloureux, mais également des autres symptômes pouvant altérer la fin de vie, afin d'assurer une qualité optimale au temps qui reste, jusqu'à la mort.
- d'apprendre le questionnement réflexif. Les compétences technoscientifiques, thérapeutiques, relationnelles, éthiques doivent toutes être acquises lors de l'enseignement et pourront favoriser la démarche et la pratique des Soins Palliatifs pour l'apprenant, tant dans son travail en institution, qu'à domicile, et le guider aussi vers une pratique centrée essentiellement sur la réflexion en équipe pluridisciplinaire.
- d'apprendre également à travailler en réseau et à collaborer avec les structures identifiées de Soins Palliatifs.

II – Composante porteuse du projet

UFR Médecine et Professions Paramédicales

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

IV – Partenaires de la formation

aucun

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : Virginie GUASTELLA

Statut : Professeur associé de Médecine Palliative – UFR Médecine et Professions Paramédicales

Coordonnées : 04.73.75.09.60 Virginie.GUASTELLA@uca.fr

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Virginie GUASTELLA – Professeure Associée des Universités – UFR Médecine et PP
- Axelle MANEVAL –Maitre de Conférences associée - UFR Pharmacie

Etudiant(e) désigné (e) à chaque promotion

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Sandrine BRAUD – Cadre de Santé (Centre de soins Palliatifs – CHU de Clermont)
- Andréa TAROT – Praticien Hospitalier (Centre de Soins Palliatifs – CHU de Clermont-Ferrand)
- Chrystelle JADEAU- Secrétaire médicale (Centre De Soins Palliatifs-CHU de Clermont-Ferrand)

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 2014

Année universitaire concernée par la demande : 2024-2025

Niveau de la formation : 2^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Etudiants inscrits en 3 ^{ème} cycle d'études en médecine, pharmacie, odontologie	Être en cours de 3 ^{ème} cycle et avoir validé le 2 ^{ème} cycle des études de Santé
	Etudiants en master psychologie	Être en cours de cursus M1 ou M2 Psychologie
	Etudiants en 4 ^{ème} ou 5 ^{ème} année de Masso-Kinésithérapie	Être en cours de cursus 4 ^{ème} ou 5 ^{ème} année de Masso-Kinésithérapie
FC	Docteurs en Médecine, Pharmacie, Chirurgie-Dentaire	Être titulaire du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine, Pharmacie ou Chirurgie-Dentaire.
	Psychologues	Être titulaire d'un Master mention psychologie
	Infirmiers diplômés d'Etat, Assistant sociaux, Masseurs-Kinésithérapeutes, Ergothérapeutes, Psychomotriciens	Être titulaire du Diplôme d'Etat correspondant
	Assistants socio-éducatifs, Educateurs spécialisés, Aides-soignants (limités à 5 candidats), Directeurs d'établissements	Diplôme correspondant + Validation des Acquis Professionnels (Le dispositif Validation des Acquis Professionnels est applicable selon les modalités en vigueur)
	Autres candidats disposant d'une pratique personnelle et d'un engagement affirmé pour les soins palliatifs et l'accompagnement des patients en fin de vie	

Durée de la formation : 122 h d'enseignement + 3 h d'examen + 35 h de stage = 160 heures, 1 année universitaire

Calendrier de la formation : Enseignement théorique d'octobre à mai ou juin, Examen en juin

Lieu de la formation : UFR Médecine et Professions Paramédicales

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	1 540€
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	770€

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 12 tarif 1 ou 24 tarif 2; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 35

Période d'inscription / de candidature : juin à septembre inclus

Contact Scolarité : Unité Mixte de Formation Continue en Santé : 04.73.17.80.25 - umfcs.medpha@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Les heures de la formation se décomposent comme suit sur une année universitaire :

- 122 heures de cours et ateliers interactifs en sous-groupes : sessions mensuelles de 2 à 2,5 jours d’octobre à mai ou juin, du jeudi matin 8h30/9h au samedi 12 h
- 35 heures de stage de 5 à 10 jours consécutifs en structure spécialisée (USP – EMSP) : 5 x 7 heures ou 10 x 3h30, avant le 30 septembre
- 3 heures d’examen en juin.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

L’enseignement se décline sous forme de modules déclinés selon les UE.

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances				
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens
					Nature et durée de l'épreuve	Coeff	Nature et durée de l'épreuve	Coeff	
UE 1 : Fondements de la démarche palliative EC1 : Les Soins Palliatifs : de quoi parle-t-on ? EC2 : Limitation et arrêt des traitements EC3 : Interdisciplinarité et transversalité en soins palliatifs	8h30	8h30			Examen final écrit de 3h (noté sur 20)	1	Rédaction d'un résumé de situations cliniques authentiques (validé/non validé)	1	juin
UE 2 : Pratiques palliatives et réflexions EC1 : Pratique quotidienne en Unité de Soins Palliatifs et en Equipe Mobile de Soins Palliatifs EC2 : Plaie en situation palliative le bon sens du soin EC3 : Retour d'expériences sur les situations palliatives EC4 : prendre soin de la bouche en pratique EC5 : L'autre façon de penser le soin à travers les spécificités de l'USP du CHU de Clt-Fd	11h30	11h30							
UE 3 : Aspects juridiques et sociaux EC1 : Aspects législatifs et juridiques EC2 : Les dispositifs sociaux à la phase palliative EC3 : la responsabilité médicale	11h30	11h30							
UE 4 : Aspects spécifiques EC1 : Les soins palliatifs en CLCC EC2 : Insuffisance respiratoire en fin de vie EC3 : Les soins de support EC4 : La Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA) EC5 : Les soins palliatifs en pédiatrie EC6 : Les Soins Palliatifs : un défi ou un enjeu pour les médecins généralistes EC7 : Alimentation, hydratation en fin de vie. La question de l'acharnement alimentaire EC8 : Les Soins Palliatifs en hématologie	17h	17h							
UE 5 : La relation à l'autre dans la démarche palliative EC1 : Les mécanismes défensifs des patients. Le travail à trépas EC2 : La crise du mourir EC3 : Le deuil chez l'adulte EC4 : Le deuil chez l'enfant EC5 : Les fonctionnements familiaux EC6 : Dépression et cancer EC7 : Relation de soins et bientraitance	25h30	25h30							

EC8 : Jeux de rôle EC9 : Les fonctionnements d'équipe EC10 : Communication hypnotique									
UE 6 : Philosophie et éthique EC1 : La qualité de vie	3h	3h							
UE 7 : Prise en charge des symptômes et douleurs en phase palliative EC1 : Physiopathologie de la douleur EC2 : Douleurs neuropathiques. Prise en charge thérapeutique des douleurs neuropathiques EC3 : Evaluation du comportement du patient douloureux, communicant et dys-communicant EC4 : Douleur et cancer à travers un cas clinique EC5 : Les symptômes de d'inconfort. EC6 : Les pratiques sédatives EC7 : la voie sous cutanée EC8 : Techniques interventionnelles et analgésie en situation palliative : qu'est-il raisonnable de proposer et dans quel contexte ?	24h	24h							
UE 8 : Mort et société EC1 : Place de la mort dans la société EC2 : Prise en charge du défunt du décès à la sortie de corps EC3 : Soins Palliatifs et spiritualités EC4 : Accompagnement spirituel et place de l'aumônerie	15h	15h							
UE 9 : Accueil et organisation EC 1 : Accueil, présentation et informations EC 2 : Préparation à l'examen	6h		6h						
UE 10 : Stage pratique	35h			35h			Présentiel validant	1	
Total	157h	116h	6h	35h					

III – Règles de délivrance du diplôme

Le diplôme est délivré aux conditions suivantes :

- Assiduité aux enseignements (5 demi-journées d'absence motivées autorisées)
- Obtention d'une note égale ou supérieure à 10/20 à l'examen écrit (note éliminatoire fixée à 8/20)
- Production d'un RSCA (résumé de situations cliniques authentiques) obligatoire qui doit être rendu idéalement la première quinzaine de juin (qui fera l'objet d'une appréciation)
- Validation d'un stage de 35h : présentiel validant du stage sanctionné par une attestation de stage.

Les épreuves ne se compensent pas entre elles.

En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue : un oral ou un écrit est prévu en septembre pour les apprenants ayant eu au moins 8/20 à l'examen écrit de session 1. A noter, que l'appréciation du RSCA viendra en complément de l'appréciation générale pour la session 2.

Présentiel validant du stage sanctionné par une attestation de stage (35h).

IV – Compétences acquises pendant la formation

CompétenceS	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6	UE7	UE8	UE9	STAGE/ RSCA
I. Domaine Cognitif : Raisonner Identifier des besoins, enjeux, problèmes Interpréter, Synthétiser, Discerner Conceptualiser (outils, protocole...) Structurer sa pensée, Rédiger Argumenter, connaître	X					X	X			X
II. Domaine Réflexif : construire l'action Evaluer sa pratique, un projet, des actions Concevoir, décider, traiter, planifier Analyser une situation, une demande Problématiser, résoudre un problème Soulager la douleur, la souffrance Prévenir un phénomène, un risque, une complication, Anticiper un symptôme, une complication, orientation		X			X		X			X
III. Domaine métacognitif : Apprendre adéquatement Donner du sens à son action Questionner ses connaissances et expérience	X		X		X	X				X
IV. Domaine opératif (psychomoteur, gestuel, procédural) : Pratiquer Enquêter Documenter Transmettre des informations			X	X				X		X
V. Domaine relationnel : Communiquer Accompagner une personne et ses proches Gérer les conflits Travailler ensemble	X	X			X		X		X	

VI. Domaine psycho-affectif : Reconnaître des émotions, sentiments S'ajuster émotionnellement Mobiliser ses émotions pour développer la pensée et l'action					X			X		X
VII. Domaine Imaginatif : Créer Imaginer dans sa pratique professionnelle Rêver un projet	X									X

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Volume horaire (CM/TD)
Virginie GUASTELLA	UFR Médecine	PU associé	Chef de Service Centre de soins palliatifs Professeur Associé	1, 4, 7, 8, 9	22h CM 3hTD
Alexandre LAUTRETTE	UFR Médecine	PU-PH	Anesthésiste-réanimateur	1, 2	2h40 CM
Sigolène GAUTIER	Centre Médical MASSUES Lyon	Ext. vacataire	Psychologue	1	3h30 CM
Sandrine BRAUD	Centre de soins palliatifs – CHU Clermont-Ferrand	Ext CHU	Cadre de santé	2	2h30 CM
Jeannine MOTTE	Centre de soins palliatifs – CHU Clermont-Ferrand	Ext CHU	Responsable des bénévoles d'accompagnement	2	0h40 CM
Pierre GARDIEN	Centre Jean Perrin	Ext vacataire	Stomatologue	7	3h00 CM
Sébastien BAILLY	CHU Clermont Ferrand	PH	PH Pneumologie	2	0h40 CM
Clémence DEVILLE	CHU de Clermont-Ferrand	PH	PH Néphrologue	2	1h00 CM
Anne-Marie REGNOUX		Ext	Avocate	3	6h30 CM
Caroline LANTERO	UCA	MCU	Avocate	3	3h00 CM
Céline VERLET	CHU Clermont-Ferrand	Ext Vacataire	Assistante Sociale	3	2h00 CM
Delphine TIXIER	CHU Clermont Ferrand USP	Ext vacataire	IDE	4	1h30 CM
Annick GREIL	CHU Clermont-Ferrand	PH	Pneumologue	4	1h30 CM
Joël FLEURY	Pôle santé République Clermont-Ferrand	PH	Oncologue	4	2h00 CM
Nathalie GUY	CHU Clermont-Ferrand	PH	Neurologue	4	1h30 CM
Isabelle VAN PRAAGH	Centre Jean Perrin	PH	Oncologue CJP	2	2h00 CM
Olivier MERMET	St Pourçain/Sioule	Ext Vacataire	Médecin Généraliste Ancien Président de la SFAP	4	1h30 CM
Stéphane MOREAU	CHU de Limoges	PH	Hématologue	4	3h00 CM

Isabelle BONNICEL	EMSP Pédiatrique Auvergne CHU Clermont Ferrand	Ext Vacataire	IDE	4	1h30 CM
Guillaume GAY	EMSP pédiatrique Auvergne CHU Clermont Ferrand	Vacataire	Psychologue	4	1h30 CM
Céline DEVEUVE	Hôpital de Riom		Psychologue	5	6h30 CM
Axelle MANEVAL	UFR de Pharmacie	UCA	Maitre de Conférences associé	5 9	11h CM 3hTD
Robert KAHN	CHU de Clermont Ferrand	PH	Psychiatre/ Psychanalyste	5	3h00 CM
Sophie LAURON	CHU Clermont Ferrand	PH	Psychiatre	5	1h00 CM
Bertrand NOUAILLES	UCA		Docteur en Philosophie	6	3h00 CM
David BRUGNON	EMSP CHU Clermont Ferrand	PH	Médecin	7,2	4h00 CM
Andréa TAROT	USP- CHU Clermont- Ferrand	PH	Médecin	2	1h30 CM
Michelle RIBERT	CHU de Clermont- Ferrand	Vacataire	Membre de l'équipe de l'Aumônerie	8	00h45 CM
Stéphanie BOURGOIS	CHU de Clermont- Ferrand	Vacataire	Aumonerie	8	02h45 CM
Lama YEUNTEN	CHU de Clermont Ferrand	Vacataire	Membre de l'équipe de l'Aumônerie Bouddhiste	8	00h45 CM
Karim DJERMANI	CHU de Clermont- Ferrand	Vacataire	Aumônier musulman	8	00h45 CM
Eyman HAGEGE	CHU de Clermont- Ferrand	Vacataire	Aumônier Israélite	8	00h45 CM
Frédérique CHARPENTIER	CHU de Clermont Ferrand	Vacataire	Cadre de santé en médecine légale	8	2h00 CM
Laetitia BARDY	CHU de Clermont- Ferrand	Ext Vacataire	IDE USP CHU Clermont- Ferrand	2	00h40 CM
Sandrine FREVOL	CHU Clermont-Ferrand	Vacataire	Aide-Soignante CHU Clermont-Ferrand	2	00h40 CM
Pierre MOULIN	Université de Metz	Vacataire	Maitre de conférences psychosociologie de la santé chercheur attaché à l'INSERM	8	7h00 CM
Carine MANEVAL	CHU de Clermont- Ferrand	Vacataire	Psychologue EMSP CHU Clermont-Ferrand	5,2	4h30 CM
Charlotte BABUT	CHU de Clermont- Ferrand	Vacataire	IDE USP CHU Clermont- Ferrand	2	1h45 CM

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 41h40 CM et 6h TD

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 74h20

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

- Virginie GUASTELLA – Professeure associée de médecine palliative UCA Praticien Hospitalier Chef de Service du Centre de Soins Palliatifs (CHU de Clermont-Ferrand – Algologue – Hypnothérapeute)
- Sandrine BRAUD, Cadre de Santé Hospitalier – Centre de Soins Palliatifs (CHU de Clermont-Ferrand)
- Axelle MANEVAL – Maître de Conférences associée UCA, Docteur en psychologie (Centre de Soins Palliatifs – CHU de Clermont-Ferrand) – Chercheur associé UPU ACCePPT
- Valérie BARTHOIS IDE du Centre de Soins Palliatifs (CHU de Clermont-Ferrand)

VII – Modalités d'admission

L'admission est faite sur étude d'un dossier de candidature accompagné des pièces suivantes :

- Copie du Diplôme requis
- CV
- Lettre de motivation
- VAP indiquée dans les pré-requis.

VIII – Mobilité à l'international

Sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'UFR Médecine et Professions Paramédicales : 03/06/2024

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 24/09/2024

Validation accordée pour une durée de 3 ans, du 24/09/2024 jusqu'à fin 2026-2027

Signature de la Vice-Présidente Formation, en charge de la CFVU



EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR DE MEDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMEDICALES
SEANCE PLENIERE DU LUNDI 03 JUIN 2024

Le Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales s'est réuni le lundi 03 juin 2024 à 08 heures, sous la présidence de Monsieur le Professeur Pierre CLAVELOU, Doyen-Directeur de l'UFR.

ORDRE DU JOUR :

3.3 – Formation Continue

Madame ROBERT est invitée à présenter les points suivants, au titre de l'année universitaire 2024-2025 :

• **Renouvellements habilitations D.U.**

D.U. Médecine Palliative et d'Accompagnement <i>En présentiel</i> Responsable pédagogique : Dr Virginie GUASTELLA, Professeure Associée	Renouvellement avec modifications substantielles de l'habilitation I) Intitulé du DU : Médecine Palliative et d'accompagnement (au lieu DU Bases en soins palliatifs) II) Responsable du DU : Dr Virginie GUASTELLA (suppression du Pr Jacques Olivier BAY) III) Composition du Conseil de Perfectionnement <u>Personnel de l'Université Clermont Auvergne :</u> - Dr Virginie GUASTELLA – Professeure Associée des Universités – UFR de Médecine et des Professions Paramédicales - Mme Axelle MANEVAL – Maître de Conférences associée - UFR Pharmacie - Etudiant(e) désigné(e) à chaque promotion <u>Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne :</u> - Mme Sandrine BRAUD – Cadre de Santé (Centre de soins Palliatifs – CHU de Clermont) - Mme Andréa TAROT – Praticien Hospitalier (Centre de Soins Palliatifs – CHU de Clermont-Ferrand) - Mme Chrystelle JADEAU- Secrétaire médicale (Centre De Soins Palliatifs-CHU de Clermont-Ferrand) IV) Autres renseignements Augmentation du tarif de 10% à la demande de l'Université soit 1540€ pour le tarif plein et 770€ pour le tarif étudiant Nombre minimal d'inscrits (FI-RE/FC) pour ouverture de la formation : 12FC ou 24FI V) Règles de délivrance du diplôme Ajout d'une note éliminatoire fixée à 8/20 sur l'examen écrit VI) Compétences acquises pendant la formation Ajout du paragraphe VII) Equipe pédagogique Mise à jour de la liste des enseignants VIII) Composition du jury Mise à jour de la liste du jury
--	---

Après discussion, les membres du Conseil donnent à l'unanimité un avis favorable aux deux renouvellements présentés (annexes E et F – nouvelles maquettes).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09 heures 40.

EXTRAIT certifié conforme au registre des délibérations

Clermont-Ferrand, le 17 juin 2024

Pierre CLAVELOU
Doyen - Directeur

